

**PRIMATURE
CABINET**



BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

DISCOURS SUR LA SITUATION DE LA NATION

**de Son Excellence Monsieur
Apollinaire Joachimson KYELEM de TAMBELA**
Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Prononcé devant l'Assemblée Législative de Transition



30 mai 2023

Discours sur la situation de la nation

Excellence, monsieur le président

Honorables députés

1- Il y a de cela six mois, j'étais ici-même, devant vous pour vous présenter mon Discours de politique générale. Six mois dans la gestion d'un État, ce n'est pas grand-chose. Mais six mois dans la gestion d'un État en crise sont très exigeants. À un moment où l'existence même de l'État, de la nation, du pays est menacée, au moment où nos cultures, nos croyances, nos espérances, notre identité sont ébranlées, chaque jour peut paraître une éternité.

2- Chaque jour est un champ de bataille, et à chaque crépuscule on compte les victoires et on dénombre les défaites. Quand on est au milieu du combat, dans un champ de bataille très mouvant, où l'ennemi peut aussi bien être celui qui est en face que celui qui est à côté ou juste derrière, on peut ne pas avoir le temps de philosopher ou de se préoccuper du train-train quotidien des sans-soucis.

Excellence, monsieur le président !

3- Vous avez souvent été à nos côtés. Vous êtes un témoin privilégié de l'engagement du président de la Transition et du Gouvernement dans ce combat que nous menons pour que le Burkina retrouve son intégrité, pour que les Burkinabè retrouvent, non seulement la paix, mais aussi la joie de vivre dans la prospérité, dans un pays sécurisé, envié et enviable.

4- Nous avons passé des nuits sans sommeil, secoués par les multiples soubresauts qui nous parviennent des quatre coins du pays. Dans le même temps, il nous a fallu revisiter tous les secteurs de l'État, frapper à beaucoup de portes pour, dans un premier temps, trouver une esquisse de solution à l'insécurité (I), faire face à la crise humanitaire (II) et ensuite jeter les bases pour une réconciliation et une refondation consensuelle de la société (IV), sans oublier les autres secteurs de l'État (III).

I- De la lutte contre l'insécurité et pour l'intégrité territoriale

5- La victoire contre les bandits armés qui infestent le pays ne pouvait se faire sans une réorganisation des forces de défense et de sécurité, et sans l'acquisition des équipements adéquats, non seulement contre les bandits armés, mais aussi contre tous ceux qui s'avèreraient être leurs soutiens, à quelque niveau que ce soit.

6- Dans la réorganisation des forces de défense et de sécurité, pour un meilleur maillage du territoire, il a été créé trois autres régions militaires, portant le nombre à six régions militaires. Il a été créé six bataillons d'intervention rapide (B.I.R.),

six légions de gendarmerie, deux nouvelles bases aériennes. Nous avons procédé au recrutement de six mille (6 000) soldats, et de cinq mille (5 000) autres en cours actuellement. Il a enfin été procédé au recrutement de cinquante mille (50 000) volontaires pour la défense de la patrie (V.D.P.) Le nombre des VDP est appelé à croître de sorte à être en mesure d'assurer la sécurité, même dans les coins les plus reculés du pays.

7- Pour l'acquisition des équipements militaires, nous avons été confrontés à la réalité des faits. Des partenaires qui, pourtant, font des affaires au Burkina Faso, ont refusé de nous vendre des armes, pire, certains partenaires ont même dissuadé d'autres de le faire. Alors nous avons été confrontés à cette douloureuse question : que vaut une amitié quand, au moment le plus critique de votre existence, le prétendu ami refuse de vous tendre une main secourable, alors même que ladite main secourable est censée être rétribuée ?

8- Sous d'autres cieux, ces mêmes partenaires qui nous ont tourné le dos ont, du jour au lendemain, convoyé des quantités considérables d'armes, pour voler au secours de certains pays. Voudrait-on alors sacrifier les Burkinabè, pour ensuite se répartir le territoire et ses richesses avec les bandits armés ? C'est là une question légitime. Ne sommes-nous pas des humains comme les autres ? En tout cas pas à leurs yeux, tel qu'on le constate. Au-delà du Burkina Faso, les Africains doivent apprendre à se poser les vraies questions quant à leurs relations avec le reste du monde.

9- Pour notre part, très vite nous avons compris que le salut du pays réside dans la diversification des partenariats. Nous avons compris qu'il fallait aller, au besoin au-delà de l'horizon, pour explorer de nouvelles pistes, non seulement pour la survie du pays, mais aussi pour l'émancipation de nos populations. Cela nous a conduits au renforcement de nos relations avec la Russie, la Chine, la Turquie, l'Iran, la Corée du Nord, le Venezuela.

10- Les discussions se poursuivent avec d'autres pays. Il nous faut avoir une diplomatie à la fois réaliste et conquérante. Je saisis cette opportunité pour traduire toute ma reconnaissance aux autorités de la Fédération de Russie qui nous ont réservé un accueil chaleureux lors de notre passage à Moscou. Je salue également la République populaire de Chine pour son engagement à nos côtés en ces moments difficiles. Je salue la Turquie qui ne ménage aucun effort pour nous soutenir. Bien que ce pays ait connu récemment des catastrophes naturelles sans précédent.

11- Observons une minute de silence et de prière pour les victimes du terrorisme au Burkina Faso, au Mali, au Niger, et pour les victimes des séismes en Turquie et en Syrie.

12- Ma reconnaissance va également à l'endroit du Guide suprême de la République islamique d'Iran, et au président iranien, pour l'intérêt qu'ils portent au Burkina Faso. Je reviens du Venezuela où les autorités du pays ont réservé un accueil exceptionnel à moi-même et à ma délégation, au nom du pays que nous représentons, et de l'engagement de ses dirigeants. De nouvelles pistes de coopération, dans pratiquement tous les domaines, s'ouvrent à nous, pour nos populations, pour nos hommes et femmes d'affaires. À nous de savoir être à la hauteur des nouveaux défis.

13- Avec les nouveaux partenariats, et la redéfinition souveraine de notre diplomatie, nous avons pu, sans complexe, non seulement acquérir les équipements nécessaires pour nos armées et nos V.D.P., mais trouver des solutions pour nos débouchés et nos approvisionnements. Désormais, les relations entre le Burkina Faso et ses partenaires se font dans un climat de confiance et de respect mutuel. Rien ne peut nous être imposé. L'histoire étant faite de vicissitudes, peut-être qu'un jour le Burkina Faso se soumettra encore au dictat de quelque puissance étrangère. Mais, ce sera après nous. Pas avec nous. Nous pouvons nous tromper, mais nous agissons toujours en toute souveraineté, à l'aune des intérêts du Burkina Faso.

14- Une précision est nécessaire. Quand le capitaine Ibrahim Traoré est arrivé au pouvoir, il s'est trouvé confronté à la réalité. Il n'est pas exagéré de dire que le pays n'avait pas une armée digne des défis du moment. Non seulement les effectifs étaient réduits par rapport aux défis à relever, mais la motivation des forces combattantes était affaiblie par manque de leadership.

15- En outre, les éléments qu'on envoyait sur les champs de bataille, parfois ne se connaissaient même pas. Dans la même unité, personne ne savait de quoi l'autre était capable. Il était donc difficile de parler de complicité et de coordination pour des objectifs déterminés. De surcroît, l'armement faisait défaut, et le stock disponible était mal entretenu et mal géré. La situation était telle qu'il n'y avait qu'une arme individuelle pour trois, parfois pour cinq dans l'armée, et pire au niveau des forces de sécurité intérieure. Les soldats se passaient les armes, parfois défectueuses, à tour de rôle, pour aller au front. Comment dans ses conditions être efficace ?

16- Il a fallu donc rapidement trouver une solution au manque d'équipement. Actuellement, grâce à l'entregent du président Traoré, chaque soldat peut avoir son arme et ses munitions, de même que chacun des V.D.P. et les forces de sécurité intérieure. Les dotations ont commencé et se poursuivent. Non seulement des équipements ont été acquis, mais ils ont été acquis à des coûts relativement faibles.

17- Alors que les factures d'achat d'armes que nous avons trouvées étaient excessivement chères, nous avons pu, avec nos nouveaux partenariats, acquérir en toute transparence, des armes performantes cinq à dix fois moins chères. Ce qui nous permet d'avoir une plus grande quantité d'armes efficaces avec moins d'argent. Et surtout de mieux utiliser l'argent du contribuable.

18- Il s'agit maintenant de constituer une vraie armée avec des unités combattantes organisées, composées d'éléments qui se connaissent, qui connaissent les forces et les faiblesses des uns et des autres, qui savent à quel moment on peut avoir recours à un tel plutôt qu'à tel autre. Des unités qui vont fonctionner en parfaite complicité pour des objectifs partagés.

19- La machine est déjà en marche. De ce fait, personne aujourd'hui, à moins d'avoir perdu le sens des réalités, ne peut nier l'évidence. La peur a changé de camp. Les bandits armés reculent partout sur le territoire où nos forces combattantes mettent le pied. Qu'ils se le tiennent pour dit, la puissance de feu de notre armée va encore croître, et même de façon exponentielle, une fois que toutes les commandes auront été livrées. Il faudra qu'à l'avenir, le Burkina devienne une citadelle imprenable pour tous ceux qui rêveraient de porter atteinte à son intégrité, à sa sécurité et à sa souveraineté. Il reviendra aussi aux Burkinabè de savoir protéger et défendre leur armée. De ne plus permettre qu'un autre régime, sous quelque prétexte que ce soit, procède au démantèlement de leur armée.

20- Ce sont les épreuves qui fortifient les nations. Toutes les grandes nations sont passées par des épreuves qui ont renforcé en eux le désir de rester ensemble. Ces épreuves que nous vivons ne doivent pas être perçues comme une fatalité. Elles doivent plutôt nous fortifier et faire de nous une grande nation. Le terrorisme qui nous a été imposé, a fait comprendre à tous les Burkinabè, qu'ils soient du Nord ou du Sud, de l'Ouest ou de l'Est, qu'ils ont un même destin et un même territoire à défendre.

21- Quand les bandits font irruption dans une localité, tout le monde subit le même sort, que l'on y soit venu du Nord ou du Sud, de l'Ouest ou de l'Est. Que l'on soit musulman, traditionnaliste ou chrétien. Que l'on soit alphabétisé ou analphabète. C'est le même destin pour tous face à ce terrorisme. Bientôt il sera vaincu et notre nation, j'en suis certain, en sortira renforcée. Ceux qui nous l'ont imposé s'apercevront, malgré eux, qu'ils auront abouti à l'effet inverse.

22- Il y en a qui parlent de négocier avec ces hordes terroristes. Je suis tenté de dire que ce qui se ressemble s'assemble. Ils ont sans doute des intérêts communs. Chacun peut négocier avec qui il veut, au nom des intérêts qu'il défend. Pour nous, il n'y a pas de négociation possible avec l'immoralité. La seule négociation qui vaille avec les bandits armés est celle qui se fait actuellement sur le champ de

bataille. Nous ne négocierons jamais, ni l'intégrité territoriale du Burkina Faso, ni sa souveraineté. Nous défendrons notre territoire et nos populations coûte que coûte. Qu'on se le tienne pour dit.

23- Notre ambition est de porter le nombre des V.D.P. à cent mille (100 000) et même au-delà, afin que les populations, en tout temps, soient en mesure d'assurer elles-mêmes leur propre sécurité. À cet effet, il a été mis en place un Fonds de soutien patriotique (F.S.P.) À ce jour, les sommes réunies dans ce fonds s'élèvent à plus de dix milliards F CFA. Un état sera fait bientôt, en début juin, à la prochaine rencontre du Comité de suivi. J'invite les Burkinabè à s'approprier ce fonds qui peut être un des leviers de notre volonté de construire une économie nationale indépendante.

24- C'est le lieu ici de saluer les autorités du Mali qui nous ont été d'un secours inestimable dans la lutte contre le terrorisme. Dans l'épreuve, les deux armées ont appris à coordonner leurs opérations pour plus d'efficacité. Cette expérience à renforcer notre conviction que pris isolément, nos petits États sont très fragiles, surtout face aux grands ensembles qui existent ou qui sont en formation.

25- Nous avons perçu notre communauté de destin à travers la lutte contre le terrorisme. Nous pensons donc, qu'au-delà de la simple coopération entre États, qui est fonction des humeurs des chefs d'État et des régimes en place, il nous faut oser inventer un autre avenir pour la postérité, en engageant un processus de fédération avec le Mali, et la Guinée.

26- La plus ancienne fédération au monde, la Confédération helvétique, s'est constituée à la suite de problèmes de sécurité. De même les États-Unis d'Amérique ont vu le jour quand les treize États ont pris conscience que pris isolément, ils ne pouvaient venir à bout de la puissante armée anglaise. Mais qu'en conjuguant leurs efforts, ils pouvaient atteindre leurs objectifs. Et c'est ce qui fut, donnant ainsi naissance aux États-Unis d'Amérique.

27- Nous entendons les sarcasmes des petits esprits incapables de grandeur, et de tous ceux dont l'intérêt n'est pas dans la grandeur de nos peuples. Mais nous sommes là pour oser inventer l'avenir. Pour être grand, il faut avoir des rêves de grandeur. Nous invitons nos peuples à ces rêves. Il nous suffit de montrer la voie, et il reviendra aux peuples d'écrire leur histoire.

Excellence ! Honorables députés !

28- Dès que nous avons émis l'idée d'une fédération avec le Mali, les forces obscurantistes ont vite fait de susciter, aussi bien au Mali qu'au Burkina, des éléments à leur solde pour étouffer l'idée dans l'œuf. Ainsi le projet a-t-il été traité de tous les noms, et surtout d'échappatoire pour cacher un manque de programme

du Premier ministre burkinabè. Les petits esprits, je le répète, sont incapables de rêver grand. Ils ont même peur de ce qui est grand, car cela les fait trembler sur leur fragile base.

29- Quant à nous, nous sommes des conquérants de l'impossible. Nous sommes des bâtisseurs de l'avenir. Comme disait Thomas Sankara, il faut oser inventer l'avenir. Nous ne sommes pas sûrs de réussir, car les obstacles sont nombreux, et des puissances étrangères, avec leurs complices à l'intérieur, intriguent dans l'ombre pour nous faire échouer. Mais, on ne pourra pas nous reprocher de n'avoir pas essayé. Nous refusons le fatalisme. Ce que nous n'aurons pas réussi, d'autres reprendront le flambeau.

Excellence ! Honorables députés !

30- Vous êtes témoins que le 19 novembre 2022, j'ai présenté devant vous, ici même, mon Discours de politique générale et d'engagement patriotique. Je demande à la population de s'en approprier et de le transformer en réalité. En tout cas, le Gouvernement s'y est engagé.

II- De la réponse à la crise humanitaire

Excellence ! Honorables députés !

31- Les bandits armés, dont les soutiens extérieurs et les complices s'évertuent à trouver d'autres qualificatifs, en vue de l'atteinte de leurs funestes entreprises, ont contraint des milliers de personnes à l'exil dans leur propre pays. Des centres de santé, des écoles, des récoltes ont été brûlés, saccagés, pillés. Ces exilés sont connus sous le nom de personnes déplacées internes (P.D.I.) et sont pris en charge progressivement, du mieux que l'on puisse, par le Gouvernement et ses partenaires, mais aussi, il faut le souligner, avec l'appui des fils et filles du pays qui ne cessent de faire des dons pour leurs frères et sœurs déplacés. Il convient cependant de noter que des salariés ont même été enregistrés dans le rang des P.D.I., de même que des personnes ne répondant en rien aux critères de P.D.I. C'est par exemple le cas de ceux qui ont vendu leur terre et qui, n'ayant plus rien, se font enregistrer comme P.D.I.

32- Pour prévenir des abus, des comités mixtes de veille, composés de représentants de P.D.I. et de la communauté hôte, sont mis en place pour assister les équipes d'enregistrement. Grâce aux efforts consentis, selon un décompte non exhaustif, à la date du 23 mai 2023, plus de 20 457 ménages, comprenant plus de 125 227 personnes, sont retournés dans leur localité d'origine. Des instructions ont été données de tenir compte des imperfections dans les enregistrements, pour établir un décompte plus réaliste du nombre des P.D.I.

33- Chacun est témoin de ce que des personnes déplacées internes se trouvant dans des localités difficiles d'accès ont été ravitaillées en produit de première nécessité, par des opérations spéciales terrestres et aériennes. On peut citer entre autres Djibo, Solhan, Sébba, Seytenga, Sollé, Kalsaka, Kelbo, Bourzanga et j'en passe. À ce titre, 21 494 tonnes de vivres ont ainsi été livrées. Pour la saison pluvieuse qui s'annonce, des projets sont initiés pour procurer de meilleurs abris aux déplacés et assurer leur insertion dans l'agriculture et l'élevage.

Excellence, monsieur le président

34- C'est dans ce cadre que dans le but d'accompagner l'Exécutif, vous-même avez initié un projet de construction d'urgence d'abris pour les P.D.I. de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel. Et cela se fait de concert avec le Gouvernement.

35- Il convient d'ailleurs de noter que la mise en œuvre du plan opérationnel d'appui à la campagne sèche 2022-2023, d'un coût global de plus de Onze milliards F CFA a permis d'occuper certains déplacés internes et aussi d'approvisionner les marchés en produits de contre-saison.

36- Il a également été lancé, à partir de cette saison humide, l'Initiative présidentielle pour la production agricole. Elle englobe plusieurs projets qui vont impliquer, non seulement les forces de défense et de sécurité et les volontaires pour la défense de la patrie, pour la production et la sécurisation des sites, mais aussi les P.D.I., les populations hôtes, et le milieu carcéral. À ce titre, plusieurs sites ont été identifiés, et les travaux ont déjà commencé pour la mise en valeur de plus de onze mille (11 000) hectares. Les aménagements sont prévus pour assurer également la production irriguée en saison sèche.

37- Dans le cadre de l'exécution du plan de réponse et de soutien aux personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, d'un coût de Deux cent trente-huit (238) milliards F CFA, le Gouvernement a apporté assistance à plus de Trois millions de personnes grâce à un financement cumulé de l'État et des partenaires humanitaires.

38- En ce qui concerne les élèves affectés par le terrorisme, l'exécution de la stratégie d'éducation en situation d'urgence a permis la rescolarisation de nombreux élèves déplacés internes, et leur accompagnement par des bourses, des kits et la prise en charge des frais de scolarité.

39- La mise en œuvre de certains projets de stabilisation comme le Programme d'urgence et de développement territorial (PUDTR), le Projet communautaire de relèvement et de stabilisation du Sahel (PCRSS), et le plan de stabilisation de l'axe Ouaga-Kaya-Dori ont permis de doter les communautés d'ouvrage

d'adduction d'eau potable, d'assainissement, de formations sanitaires, et de financer des micro-projets agro-pastoraux des jeunes et femmes déplacés internes. Avec l'opérationnalisation du Centre opérationnel de veille, d'alerte et de coordination des opérations de secours (COVACOS), et la poursuite de la mise en place des Plans ORSEC dans les provinces, les actions en matière de protection civile vont se poursuivre.

III- Les autres secteurs de l'État

Excellence ! Honorables députés !

40- L'action de mon Gouvernement a aussi porté sur d'autres secteurs. La réforme du système éducatif est ainsi engagée pour le conformer à nos valeurs, à nos aspirations, et au modèle de société qui nous convient. Et ce, dans l'esprit du Discours de politique générale, d'orientation et d'engagement patriotique. C'est actuellement le cheval de bataille des ministres de l'Éducation nationale en charge de la formation professionnelle, et de celui en charge de l'Enseignement supérieur. Vous n'ignorez pas l'ampleur de la tâche. Il faut former du personnel, recycler certains, concevoir des ouvrages, réadapter l'existant. Mais la volonté y est, malgré la rareté des moyens financiers dont l'essentiel est orienté vers la formation du personnel de combat et l'acquisition de matériels de combat.

41- Pour ce qui est de la Justice, le palais de justice de Bobo-Dioulasso qui avait été saccagé lors de l'insurrection populaire de 2014 est en réfection, et nous pensons le remettre bientôt à la disposition des justiciables. Des locaux ont été trouvés pour le fonctionnement de la cour administrative d'appel de Ouagadougou, et un nouveau bâtiment est en chantier pour accroître les capacités de la cour d'appel de Ouagadougou. Nous étudions la possibilité de la mise en place d'une forme de justice communautaire, pour désengorger les tribunaux, et rendre la justice plus accessible.

42- La lutte pour la bonne gouvernance et contre la corruption est engagée. Il est difficile de contester la volonté du Gouvernement sur ce point. Ceux qui pensent que la lutte contre la corruption n'est pas engagée, ou qu'il y a des corrompus en liberté sont vivement invités à apporter leur concours. Ils peuvent saisir les institutions de l'État, et même la Primature qui fera suivre, si elle estime les éléments assez sérieux.

43- Nous recevons des plaintes et des dénonciations, souvent anonymes. Ce qui ne permet pas de contacter les auteurs pour d'éventuels éclaircissements. Il ne s'agit pas d'imaginer ou de supposer des faits de corruption, mais d'apporter les preuves pouvant permettre à la justice de faire son travail. Chacun sait que seules des preuves ou des indices sérieux et concordants permettent de mettre quelqu'un

en cause sans tomber dans l'arbitraire. Dans ce domaine nous attendons donc la contribution de tous.

44- Dans le cadre de la réduction du train de vie de l'État, nous avons voulu commencer par le sommet de l'État pour donner l'exemple. Ainsi, le chef de l'État a renoncé à son traitement mensuel pour ne conserver que son traitement de capitaine. Cette décision il la prise avant même la formation du premier Gouvernement. Les ministres ont renoncé à la moitié de leur traitement en revenant sur la rémunération antérieure à l'augmentation opérée sous le régime du président Damiba. En outre, sur le premier mois, 50% du traitement de chaque ministre a été reversé au Fonds de soutien à la patrie. En outre, tout au long de cette année, chaque ministre a décidé librement de reverser un pourcentage de son traitement au Fonds de soutien patriotique. L'ensemble des mesures préconisées dans le cadre de la réduction du train de vie de l'État ont permis jusque-là une économie d'environ vingt-deux milliards de francs.

45- Dans le domaine de la santé, il faut souligner la réouverture du centre de radiothérapie qui avait été fermé pour des motifs qui nous échappent. Il y est prévu la gratuité des soins pour une catégorie de malades. La construction de l'hôpital de référence de Bobo-Dioulasso est entamée avec les partenaires chinois et assez avancée. Le financement de la construction de l'hôpital de Gaoua est acquis, et celui de Fada N'Gourma est en phase d'être bouclé. Le recrutement de quinze mille agents de santé communautaire contribuera à l'amélioration de la santé à la base.

46- Au niveau des infrastructures routières, outre les travaux de réhabilitation ou de bitumage en cours ou déjà réalisés, un maillage du territoire en routes bitumées est en projet avancé. L'objectif est de rendre tous les centres importants accessibles pour faciliter la circulation des biens et des personnes. Il sera question pour nous de faire du bitume en multicouches capables de résister au temps.

47- Nous avons ainsi en vue la route Gounghê-Fada-frontière du Niger qui, pour faciliter le trafic, sera sans doute d'abord réhabilitée, avant d'être entièrement reprise de façon définitive. Il y a aussi, entre autres, les routes Fada-Bogandé, Tougan-Lanfiéra, Koudougou-Solenzo, Dori-Gorom, Zorgho-Mégué, Gaoua-Batié, Ouahigouya-Djibo, Kalwartenga-Boulsa, Dandé-Kourouma qui devront être bitumées. Les négociations sont en cours avec nos partenaires chinois pour le financement du tronçon Banfora-Gaoua. La route Dori-Sébba est aussi à l'étude. Nous avons également en vue la réhabilitation des tronçons Pâ-Dano-Diébourgou et Bobo-Orodara dont les travaux sont déjà en cours.

48- Des travaux sont prévus à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso pour fluidifier le trafic. À titre d'exemple, toutes les voies de sortie de Ouagadougou

sont concernées et seront élargies en deux fois deux voies là où ce n'est pas le cas. Les travaux ont déjà commencé sur la sortie Est de Ouagadougou. De mini-échangeurs dans les principaux carrefours de Ouagadougou sont à l'étude. Plusieurs infrastructures du même type sont en étude à Bobo-Dioulasso pour soulager les usagers.

49- Dans le domaine des transports, l'étude du projet de chemin de fer Bobo-Dioulasso-Sikasso est engagée, ainsi que d'autres lignes à travers le pays. Nous ne perdons pas de vue la ligne Accra-Ouagadougou, de même que celle de Lomé Ouagadougou. Les Ghanéens et les Togolais y sont aussi intéressés.

50- L'aéroport de Bobo-Dioulasso est maintenant fonctionnel 24h/24, et répond aux normes internationales. Des études sont en cours pour en faire un grand aéroport de référence en Afrique de l'Ouest. Nous cherchons aussi à trouver une solution durable pour Air Burkina. Nous sommes également en pourparlers avec d'autres compagnies aériennes. Nous explorons toutes les possibilités pour un meilleur désenclavement et un meilleur rayonnement du Burkina Faso.

51- Pour l'affirmation de notre identité, et pour encourager la production locale, les artisans et les créateurs, un décret portant sur le port du *Faso dan fani* et le *Kokodonda* a été adopté lors du Conseil des ministres de Bobo-Dioulasso le 28 avril dernier. Il encadre et stimule l'usage de la cotonnade locale dans la confection des vêtements. Tous les corps de la société sont concernés. Un forum sur la « *Problématique de l'accessibilité financière du Faso dan fani* » s'est tenu le 19 mai dernier pour envisager les pistes possibles de vulgarisation de ce produit national.

52- À partir des conclusions du Forum, un groupe de travail proposera un plan d'action opérationnel engageant toutes les parties prenantes à trouver des solutions à la contrainte d'accessibilité financière du *Faso dan fani*. À terme, il s'agira de voir les toges des enseignants d'université et des agents du monde judiciaire, de même que les blouses des médecins et du personnel soignant, et les tenues de cérémonies des F.D.S. en *Faso dan fani*.

53- Nous avons en projet la labellisation des produits locaux. Ce qui contribuera à établir un label de qualité et rendra nos produits compétitifs. De ce fait, les produits étrangers similaires qui ne correspondraient pas à ce label de qualité ne seront pas acceptés. Nos produits seront ainsi mieux protégés.

54- En matière immobilière, une loi sur la promotion immobilière est en discussion au niveau de votre Assemblée. Elle vise à réorganiser le secteur en y mettant de l'ordre, en redéfinissant sa mission. Nul ne peut contester que nos villes, surtout les plus grandes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

s'étendent à l'infini. Ce qui rend difficile toute maîtrise de leur développement, de leur assainissement, et de leur encadrement. Si l'extension des villes n'est pas maîtrisée, bientôt il n'y aura plus d'espace pour l'agriculture, pour l'élevage, pour l'environnement. Il est temps de comprendre qu'il faut construire en hauteur et contribuer ainsi à l'amélioration du cadre de vie en rendant plus accessibles les commodités essentielles comme l'eau courante, l'électricité et la voirie.

55- Dans les ressources minières, le Gouvernement a déjà facilité l'implantation d'une unité de transformation sur place des déchets miniers, appelés charbon fin. L'objectif à court terme est de construire une raffinerie d'or afin que l'or extrait puisse être traité sur place. Un contrôle effectif doit être effectué afin que l'on sache la quantité exacte d'or produite par an. Nous étudions des mesures contre la contrebande de l'or. Les produits de l'orpaillage ont souvent tendance à traverser les frontières pour se retrouver dans l'escarcelle de pays voisins.

56- En ce qui concerne l'entrepreneuriat des jeunes et l'emploi, plusieurs mesures sont prises. L'un des faits marquants est la création de l'Agence pour la promotion de l'entrepreneuriat communautaire (A.P.E.C.) qui propose un mécanisme de financement basé sur l'actionnariat populaire, pour pallier les défaillances du système financier, et contribuer à développer des unités de transformation des produits locaux.

57- Des réformes portant mesures d'incitations fiscales et douanières, au profit des petites et moyennes entreprises (P.M.E.), sont également en cours. Ces mesures permettront, entre autres, d'inciter à la création d'entreprises, à la formalisation des entreprises, à l'auto-emploi des jeunes et la création d'emploi. Et aussi de renforcer la compétitivité et la capacité de production des P.M.E. burkinabè, et d'améliorer la viabilité de ces P.M.E.

58- Le président de la Transition, chef de l'État, a profité de son récent passage à Fada N'Gourma pour lancer l'initiative bureaux Bilan de compétence et accompagnement (B.C.A.) au sein des institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

59- En fin avril à Bobo-Dioulasso, le chef de l'État a lancé une initiative présidentielle de soutien à l'emploi des jeunes et des femmes par la promotion de l'entrepreneuriat agro-sylvo-pastoral. L'objectif est d'inciter la jeunesse à s'investir dans l'entrepreneuriat agricole dans toutes les régions du pays.

IV- De la réconciliation nationale et de la refondation de l'État

Honorables députés

60- Comme l'on dit, quand on a un bon général, on a de bons soldats. Le bon général, nous l'avons enfin trouvé, c'est notre président. Avec lui, l'espoir renaît, et nous sommes convaincus que bientôt, le grand banditisme et l'insécurité ne seront plus qu'un mauvais souvenir au Burkina. Pour ce qui est de la refondation de la société, elle consistera d'abord à doter le pays d'une Constitution qui soit le reflet des aspirations de nos populations. Nul ne peut réellement s'émanciper à partir des valeurs et des références d'autrui. Sans tomber dans le chauvinisme, nous devons éviter le mimétisme culturel irréfléchi. Prenons conscience des forces de nos cultures pour mieux nous projeter sur les autres en toute responsabilité.

61- La réconciliation nationale se fera dans le cadre de cette refondation. D'ores et déjà, un Comité interministériel a été mis en place le 16 mai dernier pour examiner spécifiquement le problème de la réconciliation sous l'angle strictement politique. Une certaine somme a été dégagée pour l'indemnisation des victimes des violences politiques. Le Comité devra veiller à éviter le cumul des indemnisations pour les mêmes faits. Car, bon nombre de victimes ont déjà été indemnisés par le passé. Ne pas tenir compte de cela, créera d'autres injustices.

62- Toutefois, la vraie réconciliation est celle qui consiste à réconcilier la société avec elle-même, avec son passé et son histoire. La réconciliation entre la société, son Administration et ses dirigeants. C'est ce à quoi devra s'atteler le processus de refondation.

Honorables députés !

63- Dans le cadre de la refondation de la société, vous avez bien voulu voter à l'unanimité la loi sur les Comités de veille et de développement (COVED). Le décret d'application et le règlement intérieur-type viennent d'être adoptés au Conseil des ministres de Bobo-Dioulasso le 28 avril dernier. Les COVED seront des instruments d'organisation et d'encadrement des populations qui se prendront ainsi en charge à la base. Les COVED contribueront à l'élaboration d'un avant-projet de Constitution. Ils seront des artisans de la lutte contre la corruption, contre la délinquance et le banditisme, pour l'éducation à la citoyenneté, pour l'assainissement et pour le développement local. Les COVED seront le reflet de la société, et la société sera le reflet des COVED.

64- Ayons le courage de tourner le dos au mimétisme servile et aliénant pour faire face à nous-mêmes et à nos réalités. Les COVED qui sont les moyens d'expression de la base seront un maillon essentiel dans cette entreprise. Le

Burkina Faso de demain sera-t-il une monarchie, si oui, laquelle ? Sera-t-il une république, si oui, sous quelle forme ? Ce sera au peuple de décider.

65- Le mimétisme constitutionnel, que je dénonce publiquement depuis plus d'une vingtaine d'année, a pour corollaire, non seulement le déficit démocratique, mais aussi le mimétisme de gouvernance qui entraîne un dysfonctionnement entre le peuple et son Administration. Le tout constituant un incubateur de troubles sociaux qui, tôt ou tard éclateront avec d'autant plus de violence que les réalités auront été occultées. Dans ce chantier gigantesque de la refondation de la société qui s'ouvre à nous, tout le monde y est convié. Les COVID seront ainsi les moyens de la refondation en profondeur de la nation et de l'État burkinabè.

66- La société actuelle est gangrénée par l'affairisme, pour ne pas dire la cupidité. Depuis la fin de la Révolution démocratique et populaire avec le président Thomas Sankara, On s'est évertué à inoculer dans les esprits que pour avoir de la considération, il faut avoir de l'argent. Ainsi, chacun, à quelque poste qu'il se trouve, fait tout pour capter à son profit le moindre sou dans son entourage. On passe des nuits à concevoir des stratagèmes pour soutirer l'argent de l'État, parfois à l'aide de faux projets ou de fausses propositions. L'essentiel étant de grappiller de l'argent pour pouvoir se parer des oripeaux de l'avoir, et prétendre à la considération.

67- L'argent est futile et volatile. Il est un moyen et non un socle. Aucune nation dans l'histoire ne s'est construite et perdurer sur la base de l'argent et de l'affairisme. Ce sont plutôt les valeurs d'éthique, d'intégrité et de courage qui unissent les Hommes et créent des nations. Les nations se reconnaissent dans des héros qui ont illuminé leur époque par leur détermination, leur courage, leur intégrité.

Excellence ! Honorables députés !

68- On n'a pas besoin d'être riche pour être respecté. La dignité n'est pas un produit négociable sur le marché de l'insouciance. Elle se vit et se fonde sur des valeurs humaines et sociales. C'est pourquoi je ne cesse de répéter que même si le Burkina n'est pas particulièrement riche en ressources naturelles, nous pouvons faire en sorte qu'il soit respecté et respectable, envié et enviable. Nous pouvons faire en sorte que le Burkinabè soit digne et fier de lui-même et de sa patrie, avec le minimum de richesses que regorge notre sol et notre sous-sol. Nous aurons alors réussi la vraie refondation. C'est vers ce destin que je vous confie.

La Patrie ou la mort, nous vaincrons !

Dr Apollinaire Joachimson KYÉLEM de TAMBÈLA
Premier ministre



Primature du Burkina Faso
www.primature.gov.bf